

22 Nov. - 9 Déc. 2019
16^{ème} Foire Internationale de LOME
Foire de toutes les opportunités

Thème : Le E-commerce pour une forte expansion des échanges

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME
BP: 10056 Lomé - Togo Tél: (00228) 99 44 62 83 / 90 31 76 37



www.cetef.tg



Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°529 du Mercredi 09 octobre 2019 - 13^{ème} année - Prix: 250 FCFA

TOGO / GESTION DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Les forces de sécurité décidées à corriger la donne #3



1 553 agents des forces de l'ordre en apprentissage sur les techniques de dispersion non violente des foules

SOCIÉTÉ #6

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
L'OTR lance une opération foraine d'immatriculation des motos en situation irrégulière du 1er au 31 Octobre 2019

CLIMAT #6

RISQUES D'INONDATION AU TOGO :
Des équipes en alerte permanente pour intervenir en cas de sinistre



ECONOMIE #3

Le gouvernement retire l'agrément à 7 structures de microfinance

PRÉSIDENTIELLE 2020

Face à l'évidence d'une probable candidature de Faure Gnassingbé en 2020, ses opposants se cherchent toujours

#6



Le carnet

A chacun son candidat naturel

Faure Gnassingbé n'a pas dit un mot pour le moment sur ses intentions pour 2020. C'est le parti UNIR qui sera chargé de désigner son candidat à la présidentielle. Mais certains de ses lieutenants sont plus prolives. Interrogé dimanche, Gilbert Bawara, le ministre de la Fonction publique a fait part de son sentiment. 'Si vous avez Messi qui est en pleine possession de sa forme et que pour un match décisif vous le mettez sur le banc de touche, c'est criminel. L'intérêt national est de faire en sorte que le pays continue sa marche vers le développement', a-t-il déclaré sur le plateau d'une chaîne de télévision privée. Le scrutin présidentiel pourrait avoir lieu au premier trimestre 2020. Et donc le ministre Bawara et les siens ne jurent que Faure Gnassingbé. Il en est de même pour l'ANC dont le candidat naturel est Jean Pierre Fabre. Erick Duipuy l'a déjà fait publiquement sur une chaîne de la place. C'est le meilleur de l'opposition estime-t-il. L'annonce de la candidature de FABRE qui ne sera pas une surprise est attendue par les militants du parti orange qui ne l'entendent que ça pour se mettre en ordre de bataille derrière le « lieutenant FABRE » qui participera pour la troisième fois à un scrutin d'envergure nationale. Annoncé depuis février dernier par le député Séverin DRAH comme « candidat naturel » de l'ANC, cette déclaration qui est venue un peu plus tôt au moment où la Coalition faisait face à d'autres défis n'avait pas été bien appréciée dans l'opinion et avait même créé la polémique avant que Jean-Pierre FABRE lui-même au détour d'une question au cours d'une conférence de presse de la Coalition des 14 partis de l'opposition ne coupe court à la polémique en essayant d'expliquer la notion de candidat naturel : « chaque parti politique a un premier responsable, et ce dernier est le candidat naturel de ce parti, ça s'appelle candidat naturel », avait-il argumenté. « Qu'un responsable de l'ANC dise à un meeting de l'ANC que Jean-Pierre FABRE est le candidat naturel de l'ANC ça n'a rien d'extraordinaire. C'est tout à fait naturel », a soutenu FABRE avant de continuer que « personne n'a dit que je suis candidat naturel de la Coalition et je serai heureux de l'apprendre mais malheureusement ça n'a pas été dit que Jean-Pierre FABRE est le candidat naturel de la Coalition ». Aujourd'hui que son parti ait pris ses distances vis-à-vis de la C14 pour ces questions de candidature unique, il est loisible à l'ANC de choisir FABRE comme son « candidat naturel » sans devoir rendre compte à personne. Pendant ce temps au niveau de la C14 on ne jure que par une candidature unique. Nous on verra croiser les doigts et voir ce qui va se passer.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT :

La ministre Koko Ayéva rappelle la nécessité de faire des villes un cadre de vie meilleur et attrayant

La communauté internationale célèbre chaque premier lundi du mois d'octobre, la Journée Mondiale de l'Habitat. Pour cette trente-quatrième édition le thème retenu est : « Technologie de pointe comme outils innovants de transformation des déchets en richesse ». Au Togo, dans le cadre de la célébration de cette journée, la ministre de la Ville, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Salubrité Publique, Mme Koko Ayéva a, dans un message de circonstance, rappelé d'une part le devoir et la responsabilité de façonner nos villes en faisant d'elles un cadre de vie meilleur et attrayant, et d'autre part, d'attirer l'attention de la population sur un problème particulier qui affecte la qualité de vie dans nos villes : la gestion durable des déchets.

Instituée par l'Assemblée Générale des Nations Unies dans sa résolution 40/202 du 17 décembre 1985, la journée mondiale de l'habitat est célébrée chaque premier lundi du mois d'octobre. L'objectif visé est de mener des réflexions sur l'état de nos villes et le droit fondamental de tous à un logement adéquat.

Le thème retenu pour cette trente-quatrième est : « Technologies de pointe comme outils innovants de transformation des déchets en richesse ». Ce thème est choisi pour interpeller le monde entier quant à la protection de notre environnement, la pratique de l'économie circulaire et s'appuie sur la campagne encourageant les villes à devenir des « villes sages » dans la gestion des déchets avec le soutien technique de l'ONU-Habitat.

Le gouvernement togolais, à l'instar de toutes les nations du monde, se donne une fois encore le devoir, comme chaque année, de commémorer avec l'ensemble de la population cette trente-quatrième édition de la Journée Mondiale de l'Habitat. A cette occasion, la ministre de la Ville, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la salubrité, Mme Koko Ayéva, a, dans son message, rappelé le

devoir et la responsabilité de façonner nos villes en faisant d'elles un cadre de vie meilleur et attrayant et attiré l'attention de la population sur un problème particulier qui affecte la qualité de vie dans nos villes : la gestion durable des déchets.

A cet effet, la ministre Ayéva a fait savoir que l'année dernière, lors de la célébration de la trente-troisième édition axée sur le thème « la gestion municipale des déchets solides », le gouvernement a, après un tour d'horizon sur les différentes fonctions de la ville et son rôle dans la croissance économique du pays, attiré l'attention de nous tous sur les effets néfastes de la population qui affectent dangereusement le bien-être socio-économique de la population.

Pour atténuer, voire éradiquer les effets néfastes de ces déchets, a souligné la ministre Ayéva, le gouvernement, depuis quelques années a entrepris des actions phares. Il s'agit, notamment de la création de l'Agence Nationale de l'Assainissement et de la Salubrité Publique (ANASAP), du centre de compostage de Lomé et du centre d'enfouissement technique d'Aképé.

Par rapport au thème de cette année à savoir : « Techno-



logies de pointe comme outils innovants de transformation des déchets en richesse», la ministre Ayéva a souligné que les technologies de pointes innovantes offrent le potentiel pour de meilleures solutions, moins coûteuses, plus rapides, évolutives et faciles à utiliser dans la gestion durable des déchets : solides, liquides, domestiques, industriels et commerciaux, produits par l'activité humaine.

Selon elle, ces techniques constituent également, pour les pays en développement, des opportunités devant leur permettre, non seulement de passer directement à des technologies les plus efficaces mais aussi de mettre en œuvre des innovations sociales contribuant de manière significative à la réalisation des objectifs de développement durable et du Nouvel Agenda Urbain.

« Ce thème s'inscrit, parfaitement dans le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 et la politique nationale de l'habitat et du développement urbain de notre pays initiés par le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé », a-t-elle signifié.

La ministre Ayéva a aussi indiqué que les enquêtes du

quatrième recensement général de la population et de l'habitat, de novembre 2010, ont révélé que 37,7 % des togolais vivent en ville contre 25,2 % en 1981. Les projections indiquent, au regard du rythme actuel d'accroissement urbain, que 50 % de la population résidera en milieu urbain en 2028.

Or, a-t-elle poursuivi, selon un rapport des Nations Unies sur l'urbanisation, ce taux passera à 58 % entre 2014 et 2050. Ceci se traduira par une multiplication par trois de la population urbaine, avec une pression toujours plus forte sur les infrastructures disponibles et par voie de conséquence, une production sans cesse croissante de déchets de tout genre en provenance de tous les secteurs d'activités.

A cet effet, la ministre de la Ville, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Salubrité Publique, a lancé un appel à toutes les populations à adopter des comportements responsables pour accompagner le président de la République et l'ensemble du gouvernement dans leur lutte pour l'amélioration et la préservation de notre cadre de vie.

ECONOMIE ET FINANCES

Une étude de la Banque mondiale dévoile les 9 filières agricoles les plus porteuses pour les jeunes au Togo

La Banque mondiale a publié ce jeudi 3 octobre 2019 à Lomé, les résultats d'une étude portant sur l'identification des filières agricoles à fort potentiel de marché et d'emploi pour les jeunes au Togo.

Ce jeudi à Lomé, les experts de la Banque mondiale, la GIZ, les acteurs agricoles, les ONG et les autorités togolaises ont dévoilé, au cours d'un atelier de validation, les résultats d'une étude qui vise à appuyer le Togo, à évaluer les options d'inclusion économique des jeunes afin d'accroître leurs revenus et créer de nouveaux emplois.

Selon les résultats, 9 filières ont été identifiées comme plus ou moins prometteuses pour les jeunes qui désirent s'engager dans l'entreprenariat agri-

cole.

Ainsi, les jeunes togolais gagneraient plus à se lancer dans les filières telles que l'ananas, l'apiculture, l'aquaculture, le karité, le sésame, le soja, les champignons, le fonio, ou les légumes. Comparativement, leur marge de manœuvre est réduite, quand il s'agit des filières comme le Coton, le café-cacao, et même l'anacarde. Les auteurs de cette étude conduite par la Banque mondiale, avec un co-financement de la GIZ, trouvent que le coton bien qu'étant la première

culture d'exportation du Togo, sa récolte, se fait essentiellement de façon manuelle, et attirerait moins la couche juvénile. Le Café-Cacao, principalement destiné à l'exportation, est relégué dans la catégorie des filières les moins porteuses pour les jeunes, en raison des fluctuations répétitives des cours mondiaux.

Etant encore à l'étape des résultats préliminaires, cette étude devrait servir à terme, à identifier les chaînes de valeur porteuses et les besoins en investissements et en développement de compétences des acteurs afin de faire contribuer à l'auto-emploi et à l'indépen-

dance financière des jeunes en milieu rural.

« La validation des résultats de cette étude est pour nous l'occasion d'initier un dialogue avec les partenaires privés et publics sur l'importance d'une meilleure inclusion économique des jeunes dans des filières agricoles », a expliqué Madame Victoire TOMEGA-HDOGBE, ministre en charge du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

Quant au Représentante Résidente de la Banque mondiale, Hawa Cissé WAGUE « la promotion des chaînes de valeur porteuses contribuera à l'intégration de l'offre et de la demande de la main d'œuvre dans le secteur » agricole qui détient « un fort potentiel de croissance et d'emploi au Togo ».

Source : alwihdainfo.com

TOGO / GESTION DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME :

Les forces de sécurité décidées à corriger la donne

1553 agents des forces de l'ordre en apprentissage sur les techniques de dispersion non violente des foules

Pour encourager les forces de sécurité à mieux encadrer les manifestations de rue au Togo, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) appuie les autorités togolaises dans la formation de quelque 850 élèves policiers du 7 au 12 octobre à l'École nationale de Police de Davié (20 Km de Lomé). Objectif : contribuer au renforcement de la formation des forces de sécurité en maintien de l'ordre pendant les manifestations publiques et dans le respect des droits de l'homme et des droits des enfants.

Ainsi les forces de sécurité togolaises pourront désormais encadrer et disperser les foules avec plus de professionnalisme et aisance. Une deuxième vague de huit cent cinquante-trois (853) personnels de forces de sécurité participe à un atelier de formation sur les techniques de dispersion non violente des foules et de protection des droits de l'homme et de l'enfant.

Ouvert lundi 7 octobre à l'école nationale de police de Davié, la formation est organisée par le ministère de la sécurité ; en partenariat avec l'UNICEF et le HCDH. Une formation également appuyée par le PNUD.

Selon le directeur de l'école nationale de police, le commissaire Yendoula Kombaté, l'atelier de formation va contribuer au renforcement de la formation des forces de sécurité en maintien de l'ordre pendant les manifestations dans le respect des droits de l'homme et des droits des enfants.

Cet atelier contribuera aussi

à augmenter la confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité. Et par conséquent, réduire les violations des droits de l'homme et des enfants en contexte de tensions politiques.

Prévue pour six (6) jours, cette formation permettra aux forces de sécurité de maîtriser le cadre juridique et les techniques de dispersion non violente des foules et de protection des droits de l'homme y compris ceux des enfants.

Aux termes de cette formation, au total mille cinq cent cinquante-trois (1553) forces de sécurité seront formées sur les techniques de dispersion non violente des foules et de protection des droits de l'homme et de l'enfant.

Cette formation s'inscrit dans les activités du "projet de renforcement des capacités nationales et communautaires de prévention des conflits et violences et la protection des droits de l'homme au Togo". Projet initié par le Système des Nations Unies au Togo, en collabora-

tion avec le gouvernement.

Objectif 16 des ODD

Cette remise à niveau des agents de la force publique constitue un volet du projet «Renforcement des capacités nationales et communautaires de prévention des conflits et violences et de protection des droits de l'homme au Togo» financé par le PNUD, dont l'objectif est de «contribuer à la réduction des conflits et des violences récurrents liés aux questions politiques au Togo». Ceci, par le renforcement des «capacités au niveau national et communautaire de prévention et de gestion des conflits dans les régions les plus affectées par les violences».

Face à la récurrence des crises politiques, à l'effritement du tissu social et à la faiblesse des capacités de résilience des institutions et des populations au Togo, le Système des Nations Unies en collaboration avec le gouvernement du Togo a soumis au Fonds de Consolidation de la Paix des Nations



Unies (PBF), un document de projet axé sur la prévention des conflits intitulé

«Ce projet est aligné à l'ODD 16 s'inscrit dans le cadre de l'agenda de prévention des conflits adopté par le Secrétaire Général des Nations Unies en 2017», indique le PNUD dans une note de presse.

Mis en œuvre conjointement par le PNUD et l'UNICEF dans quatre régions du pays-Maritime, Centrale, Kara et Savanes, il s'étend sur une période de 18 mois pour un coût de financement de plus de 1,6 milliards.

Les activités du projet permettront de «créer une confiance entre les populations et les forces de défense et de sécurité». Pour le PNUD, il offrira aussi une occasion aux leaders et acteurs locaux ainsi qu'aux médias institutions au niveau local et national de participer activement à la réduction de conflits violents liés aux questions politiques. Les 1553 élèves policiers auront la maîtrise du cadre juridique des droits de l'homme et de l'enfant dans le maintien et le rétablissement de l'ordre et les techniques de dispersion non violente des foules.

A.I.

Renouer avec la confiance

Un conducteur de tricycle meurt écrasé par son véhicule

Depuis ce week-end, l'image d'un conducteur de tricycle retrouvé mort sous son engin chargé de bois circule sur la toile, provoquant ainsi indignation, compassion et tristesse auprès des internautes. Il s'agit bien d'une situation qui relance le débat sur l'usage abusif que font les conducteurs de ces engins sur le territoire togolais.

Le jeune conducteur retrouvé mort sous son engin transportait des planches apparemment très lourdes. L'engin n'arrivait probablement pas à supporter le poids de la charge. Des situations similaires, on en voit presque tous les jours non seulement dans les grands marchés de la capitale, mais aussi à chaque coin de rue de Lomé.

Ailleurs dans les villes reculées du pays, les tricycles servent à transporter du bétail, a-t-on appris. Sans compter que ces véhicules motorisés en soi, constituent un vrai danger aussi pour les conducteurs que les populations.

Tout porte à croire que malgré les nombreux moyens de sensibilisation du gouvernement à l'endroit des conducteurs de tricycles sur son usage, le message n'est pas passé. Au contraire, sa proli-



fération se nourrit par le souci d'économiser un d'argent par rapport à la location des taxis pour certaines situations, notamment le déménagement, le transport des marchandises d'un point à un autre et bien autres.

Et si d'une part, le débat sur l'utilisation de ces engins s'oriente vers l'usage abusif, il faut aussi noter que certains conducteurs n'ont que faire du code de la route, même quand ils roulent en pleine agglomération, mettant ainsi plusieurs vies en danger, y compris les leurs.

De l'avis de nombre d'observateurs, «il serait judicieux qu'une campagne de sensibilisation soit initiée pour recadrer les conducteurs de tricycles et s'il le faut même des sanctions afin de préserver la vie des usagers de la route et la leur».

T.B.

GOVERNANCE ÉCONOMIQUE

Le gouvernement retire l'agrément à 7 structures de microfinance

L'Etat togolais retire leur agrément à 7 structures de microfinances (Systèmes financiers décentralisés). L'information est portée par Demba Tignokpa, ministre de la planification du développement et de la coopération, à l'occasion de la 3ème session du Conseil National de Crédit (CNC), le jeudi 3 octobre 2019.

La mesure, selon l'autorité officielle, s'inscrit dans le cadre des travaux d'assainissement du secteur de la microfinance, qui ont été lancés au Togo. Il s'agit par là même occasion d'en assurer la viabilité, et «de lui permettre de jouer pleinement son rôle d'outil de financements alternatifs». Dans le détail, ces structures comprennent : 1 réseau ainsi que 4 de ses caisses de base, et 2 structures unitaires.

Elles n'ont plus d'agrément donc ne sont plus autorisées à poursuivre leurs activités. Cette décision extrême a été prise, assure la ministre, non seulement pour assainir le secteur, mais aussi « lui permettre de jouer pleinement son rôle d'outil de financement alternatifs ».

La loi portant réglementa-



tion des systèmes financiers décentralisés (SFD) stipule que l'exercice de l'activité d'épargne et/ ou de crédit est soumis à une autorisation préalable délivrée par le ministère chargé des Finances.

Les dépôts collectés par les structures de microfinance au 30 septembre 2015, s'établissaient à 146 milliards de Fcfa, représentant 12% de l'épargne collectée par les banques. L'encours de crédit à la même période est de 116 milliards. 1,7 million de Togolais ont recours à la microfinance.

22 Nov. 16^{ème}
 9 Déc.
2019 Foire
 Internationale de
LOME
 Foire de toutes les opportunités

+ 1000
EXPOSANTS
300 000
VISITEURS



*Thème : Le E-commerce pour
 une forte expansion des échanges*



CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME
 BP: 10056 Lomé - Togo Tél: (00228) 99 44 62 83 / 90 31 76 37



www.cetef.tg

ON DIT QUOI

La rubrique de ceux qui devraient tourner sept fois leur langue avant de parler

Disparu des écrans radars depuis un bon moment, le leader du PNP Tikpi Atchadam, ne s'exprime plus que via les réseaux sociaux et la messagerie WhatsApp. Un enregistrement dans lequel il invite toutes les forces de l'opposition à « empêcher à tout prix » le président Faure Gnassingbé à se positionner pour un 4e mandat. « Nous demandons à tout le peuple d'ici comme dans la diaspora de crier encore plus fort pour forcer Faure à renoncer à son projet de 4ème mandat sinon après les élections avec lui, il sera trop tard. Nous devons agir au moment où Faure Gnassingbé n'a pas encore le pouvoir en main. Sinon il sera trop tard et ce sera reparti pas pour 2025 mais pour un nouveau cycle peut-être plus long que le cycle qui est en train de finir », dit-il. Il est bien de rester à l'extérieur et de crier sur les réseaux sociaux. On peut mener la lutte de l'extérieur mais il faudrait

R

que dans ce cas les populations soient toujours avec vous et mobilisées. Mais ce que Atchadam ignore c'est que depuis qu'il a fui et laissé la lutte entre les mains de Jean Pierre Fabre et les siens dans ce qu'on appelle C14, la mobilisation s'est effritée et la C14 est partie en lambeau. Personne ne

croit plus en ces opposants, ni les populations qui ont été grugées ni la communauté internationale. Les gens en ont assez avec cette opposition qui fait une politique dans l'amateurisme et qui ne s'est plus où elle va. Même s'il y en a encore certains qui croient en eux, beaucoup se trouvent totalement déçus du comportement de ces amateurs. Aujourd'hui, après ce qui s'est passé entre le 19 Août 2017 et Novembre 2018, Atchadam croit que ce sont les paroles lancés depuis là où qui vont galvaniser la foule. C'est déjà raté. 2020 est déjà consommé parce que rien n'empêche Faure Gnassingbé d'être candidat. La loi est là. Ses camarades de lutte sont déjà engagés dans le processus de cette élection. Ce qu'il a les conseiller c'est de leur demander d'exiger la transparence des élections et non de demander aux gens d'empêcher Faure d'être candidat. Par quels moyens ils vont le faire ?

RISQUES D'INONDATIONS

Le Général Yark Damehame invite les populations à la vigilance

Le ministre en charge de la Sécurité et de la Protection civile, le Général Yark Damehame avait déjà à travers des communiqués, mis en garde la population togolaise sur les risques d'inondations causés par les pluies diluviennes qui s'abattent sur le territoire depuis septembre dernier.

Dans un nouveau communiqué, l'autorité invite encore une fois les populations à une vigilance plus accrue compte tenue de la récurrence des

pluies abondantes.

Par cette interpellation, Yark Damehame veut qu'avec la collaboration des citoyens, l'impact des inondations et ses corollaires sur les populations exposées, soit minimisé. Il est à noter que tous les acteurs des plateformes nationales, régionales et locales de réduction des risques de catastrophes sont également impliqués.

Aussi, rappelons que mercredi dernier, une averse s'est abattue sur Lomé. Plusieurs

quartiers de la capitale sont inondés, rendant ainsi les voies impraticables. Une situation susceptible d'entraîner des dégâts matériels et des noyades.

Ainsi, Par conséquent, le ministère de la Sécurité exhorte toute la population et plus particulièrement, les acteurs de l'éducation, les populations riveraines des cours d'eau à une vigilance accrue. Les responsables d'établissements scolaires et les parents d'élèves devront porter une attention permanente autour des élèves et mineurs dans leur mouvement.

Ceci, dans le but d'éviter est des conséquences dramatiques.

Courtes contre la montre

Le révolutionnaire

Tchikpi Atchadam, chef du PNP, un parti de l'opposition radicale, ne veut pas entendre parler d'une candidature de Faure Gnassingbé en 2020. « L'exigence posée par le PNP est une condition révolutionnaire. Mais le problème est que la révolution ne se décrète pas à l'avance. Elle se prépare et lorsque le temps et les conditions le permettent, elle se déclenche », lui a répondu vendredi Aimé Gogué, le président de l'Alliance démocratique pour le développement intégral (ADDI), également membre de l'opposition. S'il n'est pas favorable à une 4e candidature du chef de l'Etat, il met en garde contre les slogans à la sauce « Faure must Go » qui dans la réalité n'ont rien donné. Selon les nouvelles dispositions constitutionnelles, le président sortant peut se représenter. Il est resté muet sur le sujet. Certains de ses lieutenants sont plus prolixes. C'est le parti au pouvoir, UNIR, qui désignera son candidat à la présidentielle lors d'un congrès dont la date n'a pas encore été fixée. Depuis que cette histoire de candidature de Faure Gnassingbé, la 4ème est en train d'être annoncée par ses partisans et même par les hauts cadres de UNIR, l'intéressé lui-même reste muet. Il attend que le choix vienne de ses militants lors d'un congrès. Mais pour l'heure, les gesticulent pour rien du côté de l'opposition. L'élection aura lieu au premier semestre de l'année prochaine. Il reste encore du temps.

Dans le désert

La Coalition de l'opposition du moins ce qu'il en reste fait son mea culpa. La bande à Kafui Adjamagbo composée désormais de six micro-partis sans véritable assise nationale a reconnu ses erreurs. « Face aux manœuvres du régime, la C14 a dû faire des choix tactiques parfois regrettables qui, combinés avec les divisions internes et les départs successifs, n'ont pas encore permis à ce jour de faire triompher les aspirations des Togolais », a reconnu jeudi dernier Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, la coordonnatrice de la 'C14'. De nombreuses formations ont fait le choix de la rupture. C'est le cas du PNP, de l'ANC, du CAR et de l'ADDI, notamment. Malgré ces départs, la Coalition se dit toujours déterminée et convaincue que l'alternance est possible en 2020. Mais à la condition que l'ensemble du processus électoral soit sous la supervision des Nations Unies, a confié Mme Adjamagbo-Johnson. Inenvisageable évidemment de la part d'un pays souverain qui n'est pas en phase post-conflit. Une coalition oubliée, on ne désigne pas des représentants de l'ONU dans la bouche. Ça a un grand prix. Qui va payer les frais de mission. Le Togo n'a pas encore perdu sa souveraineté et depuis, c'est le gouvernement togolais qui organise ses élections sur fonds propres. La 'C14' demande au chef de l'Etat de renoncer à être candidat l'année prochaine et réclame une candidature unique de l'opposition à la présidentielle. Un contraste. Une candidature unique contre qui ? Celui qu'on ne va pas qu'il se représente. Des Togolaiseries

Qui est compétent ?

Ravagé par un incendie en 2013, le grand marché de Lomé attend d'être reconstruit. Mais qui a désormais les compétences, l'Etat ou la ville après l'élection de maires Jean-Pierre Fabre leader de l'ANC, élu maire de la commune Golfe 4, dont dépend le marché demande au gouvernement de lui transférer tous les dossiers y afférents. « Le Maire de la commune de Golfe 4 Amoutivé demande formellement au Premier Ministre de suspendre le processus d'appel d'offres en cours et de transférer, pour attribution au conseil municipal de la commune de Golfe 4 Amoutivé, l'intégralité du dossier de la reconstruction du grand marché », peut-on lire dans un communiqué par le nouveau maire. Pour les autorités, les choses sont simples. Le grand marché est un bâtiment public construit par l'Etat dont la reconstruction incombe au District autonome du Grand Lomé qui regroupe les préfectures du Golfe et d'Agoènyivé ainsi que les communes des deux préfectures'. Cette entité administrative est dirigée par un gouverneur nommé par le président de la République. Il y aura de l'électricité dans l'air avant la nomination d'un gouverneur.

TdE
Togo Digital Economy

paiement numérique

Payez désormais vos factures d'eau via:

ENSEMBLE, PRÉSERVONS L'EAU, SOURCE DE VIE

LOMÉ ET SES ENVIRONS 80003000 / 91133333 / 91134444 / RÉGIONS MARITIME ET DES PLATEAUX 91135555 RÉGIONS CENTRALE DE LA KARA ET DES SAVANES 91136666

Le Magnan Libéré

Récépissé N° 0302 / 17 / 11 / 06 / HAAC

Directeur de Publication

Abass ISSAKA
90 16 49 87 / 90 85 85 22

Mise en page :
A. Maxime (91 08 91 02)

Imprimerie :
Rad Graphic Sarl U.

Responsable commercial

Bertine ADJAHO
90 36 97 10

Tirage :
2000 exemplaires

Casier N° 35MJ BP: 81213 Lomé / Mail: iabasse@yahoo.fr

PRÉSIDENTIELLE 2020 :

Face à l'évidence d'une candidature de Faure Gnassingbé en 2020, ses opposants se cherchent toujours

La candidature du Chef de l'Etat pour un nouveau mandat en 2020 continue de faire couler l'eau et la salive. Dans les différentes sphères, les débats s'enflent. Pour certains, c'est la loi fondamentale révisée en mai 2019 qui remet la pendule à zéro et qui lui ouvre grandement la voie. Et pour d'autres, c'est une question d'éthique et de morale. Faure Gnassingbé peut-il se représenter pour un quatrième mandat en 2020 ? La question agite la classe politique togolaise.

«Nous invitons le Chef de l'Etat à ne pas se présenter en 2020 pour un quatrième mandat», a lancé jeudi 3 octobre devant la presse, la coalition des 14 partis de l'opposition, réduite à six aujourd'hui. Le regroupement, qui avait fait de la candidature du Chef de l'Etat actuel en 2020 un préalable pour les dialogues il y a un an ne veut pas céder. Tout comme ce groupe, d'autres leaders de l'opposition à l'instar de Gilchrist Olympio avait lancé un appel similaire en 2017 : «Faure Gnassingbé doit ensuite accepter le principe de ne pas se représenter à la présidentielle de 2020, afin de laisser le champ libre à une consultation démocratique». Mais pour le camp au pouvoir, cette décision revient à son parti

est l'entraîneur du Barça et que Messi est en pleine possession de ses moyens et dont l'expérience n'est discutée par personne. Et pour un match décisif, on le met à la touche, c'est qu'on est criminel. Il n'y a pas de raison qu'une équipe comme le Barça joue en Champion's League et laisse à la touche, son champion le plus aguerri et expérimenté et qui a fait des démonstrations», a-t-il caricaturé avant d'ajouter «le Président Faure Gnassingbé» (ndlr) se consacre quotidiennement au bien du Togo. Le moment venu, le parti UNIR se réunira et informera l'opinion de son candidat».

Ce que dit la loi fondamentale

La constitution togolaise révisée le 8 mai 2019 a tranché la question de la représentativité ou non de Faure Gnassingbé en 2020. Selon l'article 59 nouveau, «le président de la République est élu au suffrage universel, libre, direct, égal et secret pour un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois» mais les mandats déjà réalisés et celui en cours à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi constitutionnelle «ne sont pas pris en compte». Pour le gouvernement, cette précision introduite est faite pour «ne pas rendre impersonnelle» la modification consti-



tutionnelle. Dans ce cas, Faure Gnassingbé, comme tout autre citoyen, pourra «se présenter en 2020 et 2015» si son parti fait son choix, commente un observateur.

L'évidence de la candidature

Si aujourd'hui l'opposition tergiverse et ne sait à quel saint se vouer, elle n'a qu'à s'en prendre à elle-même. Cette affaire de limitation devrait être déjà réglée depuis 2014 et on en serait plus là à parler d'une candidature ou non de Faure Gnassingbé en 2020 pour un 4ème mandat. Comme on le dit souvent, la loi c'est loi. Elle doit être respectée. Faure a encore deux mandats devant lui s'il désire continuer. L'erreur provient de qui ? C'est de l'amateurisme de cette classe politique de

l'opposition qui n'ayant aucune force pour faire quoi ce soit, fait la gueule tout comme elle pourra faire quelque chose. Le vin est tiré il faut le faire. Ce n'est plus le temps de demander à Faure Gnassingbé de renoncer à sa candidature comme si lui il n'était pas un Togolais ou qu'il n'a pas le droit d'être président. Dans tous les cas, ceux qui ont conduit la population dans cette situation par leurs calculs politiques n'ont qu'à s'en prendre à eux.

Désormais, avec les dernières déclarations de Robert Dousse, ministre des affaires étrangères et de Gilbert Bawara, deux grands cadres du parti UNIR, on se retrouve face à une évidence de la candidature de Faure Gnassingbé pour 2020. C'est le champion du parti au pouvoir. Et les militants de ce parti n'attendent que l'organisation du congrès prochain pour le plébisciter comme candidat. Quelles que soient les gesticulations de ses détracteurs, à moins d'un miracle, le candidat naturel de UNIR, c'est Faure Gnassingbé ou rien.

Aujourd'hui, on est en train d'assister de la part de certains opposants des déclarations pour plaire à leurs militants qui les ont lâchés. Au lieu de rester là à prêcher dans le désert, ils devraient plutôt chercher par tous les moyens pour remobiliser leurs troupes et les sensibiliser sur l'importance d'un vote pour une élection présidentielle. Ce

sont ces opposants qui ont enlevé l'envi de vote aux populations par leur comportement. Aujourd'hui c'est la déception totale et beaucoup n'ont plus envie d'entendre parler d'élections. Ce qu'il y a à faire c'est de repartir sur le terrain et de sensibiliser les mêmes populations sur le sens d'une élection. UNIR est déjà depuis des mois sur le terrain en train de faire ce qu'on appelle une pré-campagne mais pendant ce temps, ceux qui se disent des opposants se complaisent dans des querelles internes.

A l'opposé des débats sur la candidature de Faure Gnassingbé, l'opposition elle-même est en train de se tirailler sur une affaire de candidature unique ou multiple. Ils vont se tirailler jusqu'à la veille des élections pendant que UNIR a déjà tout préparé. Pour certains, la notion de candidature unique n'est qu'une brouille, un brouillard, un mélange de nombreuses intentions malsaines. Cette idée ingénieuse de candidature unique coiffée par le refrain «aucun parti politique ne viendra à bout du système RPT-UNIR», alors même que l'unité à tout prix à toujours échoué au Togo, cette idée malicieuse permettait de reformuler une posture de négation de la réalité du terrain en refusant le leadership au seul parti politique à même d'affronter le commun adversaire.

Abass ISSAKA

EDUCATION:

Un autre recensement des Enseignants Volontaires pour un nouveau concours

En grève cette semaine pour, disent-ils, protester contre les résultats du concours organisé à leur intention par l'Etat, les enseignants volontaires, communément appelés «EV», verront certaines de leurs revendications satisfaites. Une rencontre de l'Association Nationale des Enseignants Volontaires du Togo (A.N.E.VO.TO) avec le ministre en charge de la Fonction publique, Gilbert BAWARA, a permis à ce dernier de rassurer ces éducateurs et d'apporter certaines clarifications en ce qui concerne l'organisation du concours en question. Selon le ministre BAWARA, ce concours n'était pas exclusivement dédié aux EV. Il était également ouvert à tous ceux qui disposaient de diplômes requis et remplissaient les conditions pour y participer. Et de faire savoir aux représentants des EV que ceux qui ont réussi à ce concours étaient les plus méritants.

Cependant, Gilbert BAWARA a promis de remédier à la situation des enseignants volontaires recalés en procédant, dans un premier temps, au recensement de tous ceux d'entre eux qui sont dans le public, avec les concours du bureau national des EV. En ce qui concerne la liste additive prenant en compte les vrais enseignants volontaires ajournés en vue d'atteindre les 1000 prévus par le Protocole d'accord, le ministre de la Fonction publique a fait comprendre à l'A.N.E.VO.TO que compte tenu de ses moyens, l'Etat ne pourra accéder à cette demande. Toutefois, il propose l'organisation d'un autre concours avant la fin de l'année 2019. Ce concours, a-t-il promis, tiendra compte uniquement des enseignants volontaires. Le ministre

Bawara a par ailleurs rassuré les EV sur sa disponibilité tout en leur demandant de reprendre le travail tout en poursuivant les négociations.

A rappeler que, la semaine dernière les EV étaient entrés en grève pour contester les résultats du concours et selon le bureau de l'Association nationale des Enseignants volontaires du Togo (ANEVOTO), le gouvernement n'a pas tenu sa parole de recruter lors de ce concours destinés «prioritairement» aux enseignants volontaires dans les écoles publiques. «Lors de la signature du protocole d'accord entre le gouvernement et les syndicats de l'éducation en 2018, il a été dit que chaque année et, ce pendant, cinq ans, un concours sera organisé pour recruter 1000 EV au préscolaire et

primaire, 1000 EV au secondaire. Voilà la promesse qui a été faite. C'est à la suite de cela que nous avons passé il y a bientôt un an, ce concours, a expliqué un responsable syndical. Au début du lancement du concours, le gouvernement avait ouvert le processus à tout le monde d'y participer mais par après, vue l'affluence autour, il a été décidé uniquement que seuls les candidats titulaires de diplôme professionnel peuvent y candidater». «... A l'époque, nous étions très fiers, disant que cette fois-ci, c'est notre moment, c'est notre tour qui est arrivé, malheureusement, nous ne savons que par quelle magie, certains déclarés admis et qui travaillent dans les écoles privées, se sont procurés des attestations chez les inspecteurs pour passer le concours et rafler les places au détriment des volontaires, a souligné M.Sondou.

L'action de la grève est une réponse à chaud arrêtée par l'Association des EV pour dénoncer et exprimer leur ressentiment suite aux résultats proclamés le 19 septembre dernier par le gouvernement. Mais aujourd'hui, les choses semblent rentrer dans l'ordre.

T. Bôdjôguêti

RISQUES D'INONDATION AU TOGO :

Des équipes en alerte permanente pour intervenir en cas de sinistre

La plateforme des risques et catastrophes a fait le point de la situation au Premier Ministre, Selom Klassou ce lundi 07 octobre 2019. La rencontre a permis de faire le point de la situation au Chef du Gouvernement. Occasion pour le ministre de la sécurité, de la protection civile, Yark Damehane de rassurer en des termes clairs: «Nous avons des équipes qui sont en alerte permanente pour intervenir en cas de sinistre»

Le Premier Ministre a fait plusieurs recommandations aux différents acteurs impliqués dans la gestion des catastrophes pour soulager les populations victimes des inondations. Il s'agit notamment, de la cartographie des différents bassins de rétention d'eau et des mesures urgentes pour venir au secours des populations.

«Nous venons de sortir d'une réunion présidée par le Premier Ministre qui a demandé à nos différentes structures de faire le point de la situation que vit la ville de Lomé. Depuis le 30 septembre, Lomé a connu des pluies diluviennes, il y a eu plus de 92 mm d'eau de pluie enregistrés au niveau de Lomé.

Ce qui naturellement a entraîné des inondations dans certains quartiers. Ça amène certains de nos bassins à faire le plein. Dès que ces pluies ont été enregistrées, le gouvernement par ses services déconcentrés, s'est mis à l'œuvre. Au niveau de certains bassins, il y a des motopompes en activité 24h/24, nous avons le service qui assiste nos compatriotes qui appellent au secours.

Aujourd'hui, l'Agence Nationale de la Protection Civile

et l'Agence Nationale de la Solidarité Nationale sont à pied d'œuvre pour apporter un peu de réconfort à nos concitoyens. Nous avons des équipes qui sont en alerte permanente pour intervenir en cas de sinistre», a déclaré le Général Yark Damehane, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Président de la plateforme des risques et catastrophes.

Pour le Ministre Yark, «la situation de Lomé n'est pas isolée, c'est toute l'Afrique de l'ouest qui connaît ces pluies diluviennes et au Togo nous rendons grâce à Dieu, on a pas eu à enregistrer de cas de pertes en vies humaines, c'est vrai il y a des dégâts matériels importants par-ci, par-là, le gouvernement fera pour le mieux pour apporter un soutien approprié à ces compatriotes qui sont dans cette détresse.

Selon les prévisions de la météo, les prochains jours seront encore pluvieux. Le gouvernement appelle les populations surtout celles riveraines des zones inondables à plus de vigilance.

T.B.

UEMOA :

La libre circulation des biens et des personnes, une pilule difficile à avaler

Où en est-on avec la politique de libre circulation dans l'Union économique et monétaire ouest-Africaine (UEMOA) ? La question est au cœur d'un forum scientifique lundi et mardi à Ouagadougou au Burkina Faso auquel prennent part, universitaires, politiques, économistes, douaniers, policiers et des étudiants. Pour la commission de l'UEMOA, l'enjeu est de taille : il s'agit de mener des réflexions sans complaisance sur la politique de libre circulation des biens et des personnes dans un espace sécurisé. Consacré par le traité fondateur de l'Union, la libre circulation des biens et des personnes fait partie des priorités des dirigeants de l'Union.

Des avancées notables sur le terrain

D'après le président de la Commission de l'UEMOA, Abdallah Boureima, plusieurs initiatives ont été actées par les Chefs d'Etat pour traduire dans les faits la libre circulation des biens et des personnes. Il s'agit de la directive relative à la mobilité dans l'espace, qui permet à tous les étudiants d'un Etat membre de s'inscrire et de poursuivre des études, partout dans les universités publiques des pays membres, aux mêmes conditions que les nationaux. A cela s'ajoutent les directives portant sur la circulation et le libre établissement des professionnels de l'espace, s'agissant notamment des médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, architectes, ou encore des avocats. L'UEMOA a aussi institutionnalisé un visa unique avec l'adoption en mars 2009 d'un acte additionnel. «Les initiatives témoignent, assurément de la volonté de nos Etats membres de concrétiser la forte aspiration de construire un espace, uni, solidaire et en progrès pour le bien-être de ses populations», a affirmé M. Abdallah Boureima. «Nous avons réussi l'harmonisation des fis-

calités. La fiscalité intérieure à travers le Tarif commun extérieur de même que l'harmonisation des politiques budgétaires, des facteurs qui ont concouru à créer un cadre général très performant en matière de gouvernance économique», a ajouté le président de la Commission.

Echanges économiques en baisse

Malgré le principe de la libre circulation clamé par les Etats, les échanges commerciaux sont toujours à la baisse. Le rapport 2017 de la surveillance commerciale dans l'espace UEMOA souligne un taux des échanges de l'ordre de 11,6% contre un objectif initial de 25% fixé par le programme régional de développement des échanges commerciaux dans l'espace UEMOA. Les causes sont relatifs aux «nombreux contrôles sur le corridor, les prélèvements illicites et autres faux frais et les longs délais pour le transport des marchandises», souligne un expert. «Cette tendance baissière est le reflet des distorsions en matière de concurrence et, en particulier des difficultés pour certaines entreprises à avoir accès aux marchés notamment publics de

certaines pays de l'Union», a souligné professeur Alioune Sall.

Des défis sécuritaires
En plus des barrières tarifaires qui retardent l'application effective des fondamentaux de la libre circulation pour une vraie intégration sous-régionale, certains pays membres font face à une insécurité grandissante et multiforme. «Il constitue un défi majeur pour la consolidation et l'approfondissement du processus d'intégration», a souligné le président Bouraima. «C'est un argument que tiennent des Etats pour créer des barrières sur les voies

et qui deviennent par après, des barrières de rackets que de sécurité», regrette un participant au forum.

L'enjeu du forum de Ouagadougou

A Ouagadougou, les participants auront pendant deux jours, à poser les vraies questions et esquisser des approches de solutions. IL s'agit de trouver les «causes profondes du faible niveau des échanges intra-communautaires» pour parvenir à une conciliation du principe de libre circulation des personnes et des biens avec l'impératif sécuritaire. A

l'ordre du jour également des débats sur le renforcement de l'Union pour assurer pleinement l'application des dispositions communautaires sur la libre circulation et le droit d'établissement. Enfin les participants vont proposer des mesures d'accompagnement «pour améliorer la contribution des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre de la politique». Des échanges, espère le président Boureima, jalliront des «recommandations opérationnelles» répondant aux préoccupations sécuritaires de l'Union et de ses populations.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'OTR lance une opération foraine d'immatriculation des motos en situation irrégulière du 1er au 31 Octobre 2019

Des motos sans plaques d'immatriculation, on en voit un peu partout à Lomé et d'autres villes du pays. Des individus mal intentionnés en ont fait leurs outils (motos sans plaque) favoris pour commettre leurs forfaitsures. Malgré les rafles organisées par les forces de l'ordre et de sécurité qui ramassent ces motos, leur circulation, dans les villes, est de plus en plus remarquée.

Vu la persistance de ces motos sans immatriculation

dans la circulation, l'Office togolais des recettes (OTR) a décidé de prendre les taureaux par les cornes.

Elle organise une opération foraine d'immatriculation de ces motos en situation irrégulière. Cette opération se déroule du 1er au 31 octobre 2019 sur toute l'étendue du territoire national.

Dans une note de service N°048/2019/OTR/CG/CDDI, la régie financière indique qu'il «est accordé un abattement de

quarante-cinq pour cent (45%) sur la valeur en douane de toute catégorie de motos» qui se retrouve dans cette situation. «Cette mesure d'abattement n'est applicable qu'aux motos usagers acquises avant le 1er octobre 2019», précise la note.

Voici donc les types de motos, leur position tarifaire, la valeur en douane et la nouvelle proposition de valeur contenus dans un tableau sur l'image ci-contre.

AGRICULTURE

Koutéra Bataka : «Téléfood est une opération citoyenne qui concerne tout Togolais»

800 millions pour accompagner 1000 entrepreneurs. C'est le montant que le gouvernement togolais cherche à mobiliser actuellement à travers la 23ème opération 'Téléfood'. Pour sa réalisation, Téléfood a besoin de chaque citoyen togolais et de chaque contribution, peu importe la contribution financière.



C'est le message phare qu'on peut retenir des propos tenus mardi sur une radio par le ministre de l'Agriculture, de la production animale et halieutique, Koutéra Bataka.

«C'est une opération citoyenne. Nous voulons que chaque Togolais se sente concerné par cette opération en faisant un don sur les numéros de comptes bancaires, Flooz et Tmoney. Chaque Togolais, quel que soit le montant qu'il a, peut contribuer à la réalisation de cette opération», a-t-il lan-

cé dans l'émission 'Taxi média chaud'.

Une opération 'gagnant gagnant' que doivent soutenir les sociétés. «En faisant des dons, les sociétés ont la possibilité, dans le cadre de leur responsabi-

lité sociétale d'entreprise, de faire générer des entreprises, d'avoir des plantations où elles peuvent aussi valoriser leur crédit carbone. Elles auront la latitude de faire le marketing», a-t-il aussi marqué.

Rien ne sera laissé au hasard. Un compte sera fait de toutes les activités de cette opération, promet le ministre.

«Il y a aura des comptes. Nous avons prévu de faire une opération médiatique qui permettrait de présenter tout ce qui

entre. On présentera toutes les réalisations et on fera en sorte que tous les donateurs puissent suivre les plateformes et les applications numériques qui seront développées. Les médias relayeront toutes les messages», a-t-il précisé.

Bref, toutes les entités doivent oser à travers cette opération, a soutenu le ministre. «Nous devons soutenir ces 1000 entreprises pour contribuer à la réalisation de la faim zéro dans le monde», a-t-il conclu.

Pour information, l'agriculture togolaise se porte très bien, dit le gouvernement. Le secteur occupe de plus en plus d'actifs et de jeunes qui y investissent. L'Etat, à travers le Plan national de développement (PND), met aujourd'hui un accent particulier pour la transformation du secteur.

Le secteur, selon les informations, est performant et contribue à 40% de la formation de la richesse nationale. Et le Togo veut se positionner comme une puissance exportatrice nette agricole.

Quand bien même le pays semble dégager des excédents alimentaires chaque année, à peu près 400.000 personnes seraient en situation de malnutrition.

K
P
A
K
P
A
T
O

QUI T'A DEMANDÉ?

Salut mon ami, c'est comment que ? Comment que tu supportes la pluie qui pleut chaque toujours comme ça ? Tu vois comment ça cause beaucoup de dégâts non ? Les gens n'arrivent même pas à aller dans leur maison. Quelqu'un m'a dit que quelque part, les gens sont dépassés par les événements qu'ils ne savent comment ils vont faire. Pour traverser un lac afin de pouvoir se retrouver chez eux là, il y a des jeunes qui ont mis planche longue comme ça pour faire pont. Donc quand tu veux traverser là, c'est comme péage. Tu paies 25 francs et tu marches sur la planche. Si tu ne paies pas tu vas marcher wala wala dans l'eau. Et si quelque chose t'arrive ; ça ne regarde personne. Donc c'est dans ça, gouverne et mange dit qu'il a pris disposition parce que la pluie qui pleut là, on dirait que c'est grande saison. On a dit qu'il va pleut jusqu'à novembre va finir. Et que ce qu'on voit là, c'est urine ça. Caca même arrive. Wallay. Mon ami, tu sais quelqu'un me doit 10.000F. Je le croise en circulation et je l'arrête. On commence à discuter pour mon argent. Un Monsieur arrive, descend de sa voiture et demande ce qui se passe. Je lui explique les faits et il sort 20.000F de sa poche, il me donne 10.000F et 10.000F aussi à celui qui me doit. Je voulais savoir, le gars me doit toujours ou bien le crédit est fini. Il faut me trouver solution là, sinon moi je vais causer dégât hein. Hummm ! On a attrapé un voleur et les gens le battaient tellement et quelqu'un arrive puis dit: mes amis arrêtez de le battre comme ça, tuez le c'est mieux. Et le voleur répond: Imbécile c'est toi qu'on bat? Ne le regardez pas mes frères, frappez moi seulement. Il croit que en le frappant il ne va pas cadavrer ?



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE – Ministère de l'économie et des Finances

Avis de pré-qualification international dans le cadre des privatisations de la BTCI et de l'UTB

Le Gouvernement de la République togolaise, représenté par le Ministère de l'Économie et des Finances, a décidé de procéder à la présélection d'investisseurs pour les privatisations de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (« BTCI ») et de l'Union Togolaise de Banque (« UTB ») dans le cadre de sa politique de libéralisation de l'économie et son désengagement du secteur bancaire.

La BTCI et l'UTB, avec des totaux de bilan de 198 milliards de FCFA et de 281 milliards de FCFA respectivement, au 31 décembre 2018, disposent de larges réseaux sur toute l'étendue du territoire. Elles proposent à leur clientèle respective (particuliers et entreprises) des produits et services adaptés et attractifs, leur permettant de compter parmi les banques togolaises de référence avec une large clientèle et des fonds de commerce prestigieux.

Le Gouvernement de la République togolaise a l'intention de céder ses participations et/ou d'ouvrir la majorité du capital de la BTCI et de l'UTB à des investisseurs stratégiques disposant de solides compétences bancaires et financières qui permettent à ces banques de réaliser leur plein potentiel pour poursuivre leur développement et contribuer ainsi au développement économique du pays.

A cet effet, le Gouvernement de la République togolaise, par le présent avis, lance un appel à pré-qualification aux investisseurs pouvant être intéressés (les «Soumissionnaires») pour leur participation aux processus de pré-qualification de Soumissionnaires dans le cadre de la privatisation de la BTCI et/ou de l'UTB.

La sélection des Soumissionnaires s'effectuera en deux étapes par le biais d'un processus d'appel d'offres. Les Soumissionnaires sont donc invités, en premier lieu, à se pré-qualifier afin de participer aux processus d'appel d'offres finaux. Seuls les Soumissionnaires pré-qualifiés pourront participer à cette deuxième étape. La liste des critères de pré-qualification, des déclarations requises et des documents nécessaires est incluse dans le dossier de pré-qualification auquel cet avis est assujéti.

Les candidats pourront se procurer le dossier de pré-qualification disponible dès le **30 septembre 2019** auprès de l'une des personnes indiquées ci-après :

Monsieur Ekpao Adjabo
 Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)
 Ministère de l'Économie et des Finances
 Immeuble CASEF - BP 3521 Lomé - Togo
 Tél. : + 228 22 21 27 54 - E-mail : ekpao.adjabo@finances.gouv.tg

Monsieur Stéphane de Vaucelles
 Associé-Gérant - Compagnie Financière CADMOS
 Rond Point Schuman 11 - 1040 Bruxelles - Belgique
 Tél. : + 32 2 256 75 57 - Fax : + 32 2 256 75 03
 E-mail : stephanedevaucelles@cadmos.eu

Monsieur Toussaint de Souza
 Associé - KPMG Côte d'Ivoire
 Immeuble Woodin Center, Avenue Noguès Plateau, 01 BP 3172
 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
 Tél. : +225 20 22 57 53 - Fax : +225 20 21 42 97
 E-mail : odesouza@kpmg.ci

La demande devra être effectuée par courrier ou par e-mail et devra préciser qu'il s'agit d'une «Demande des Dossiers de Pré-qualification pour la BTCI et/ou l'UTB». Les dossiers seront expédiés sous pli spécial et l'organisme expéditeur ne sera en aucun cas tenu responsable des retards ou pertes subis dans son acheminement.

Les demandes de pré-qualification qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées au plus tard le **22 novembre 2019 à 10 h 00 TU** au Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, dont l'adresse est mentionnée au paragraphe précédent, portant expressément la mention «**Demande de Présélection pour la privatisation de la BTCI et/ou de l'UTB**».

Le Gouvernement de la République togolaise se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande reçue en dehors de la date limite de soumission indiquée préalablement.

Les Soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leur candidature dans les conditions et selon les modalités prévues par le dossier de pré-qualification.